



La feuille infos

MAIRIE DE FERIN : 03 27 71 50 00 – FAX : 03 27 97 63 25 mairie@ferin.fr Site : <http://www.ferin.fr>



Janvier Février Mars 2020



Meilleurs Vœux



Monique PARENT, Maire de FERIN
et le Conseil Municipal

Vous souhaite une TRÈS BONNE ANNÉE 2020

Et

Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
qui se déroulera le

DIMANCHE 12 JANVIER 2020 à 11 H 00

A la salle des fêtes de FERIN – rue de Bapaume

Janvier

Mardi 21 Janvier

14 H 00 Assemblée Générale Extraordinaire des "Ainés" au club House. Election d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e)

Jeudi 30 Janvier

15 H à 18 H : après-midi spectacle des séniors, à partir de 65 ans, avec la participation de « **TOM le MAGICIEN** » et de « **MARIELLE – TOUT FEU, TOUT FEMME** » (music-hall). Vous êtes invité à y participer avec votre conjoint.
14 H : ouverture des portes de la salle des fêtes

Février

lundi 17
au
vendredi 21
Février

ALSH HIVER

Thème : Magie et le monde merveilleux

Lieu : groupe scolaire Suzanne Lanoy rue du Four

Nombre de places disponibles : 50 (42 pour les enfants de 6 à 13 ans et 8 pour les enfants de 4 et 5 ans).

Directrice de Centre : Valérie BOUHAFS

Date limite d'inscription : **VENDREDI 7 FEVRIER**

Inscriptions et dossiers à retirer à l'accueil de la mairie. Téléchargement sur le site. **NE PAS REMETTRE LES DOSSIERS A L'ECOLE**

Mars

Dimanche 15
Et
Dimanche 22
Mars

Pour pouvoir voter aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. Comment vérifier son inscription dans sa commune avant de se rendre aux urnes ?

Si vous avez déménagé, si vous venez d'avoir 18 ans, ou tout simplement si vous voulez confirmer le bureau de vote auquel vous êtes rattaché, un service en ligne a été mis en place afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020

Il existe plusieurs possibilités de s'inscrire. Vous pouvez utiliser le service dédié en ligne de service-public.fr

Si vous ne souhaitez pas le faire par le biais d'internet, vous pouvez vous inscrire directement auprès de votre mairie

Pour voter il est obligatoire de se munir d'une pièce d'identité avec photo

Changement d'adresse du Clic (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le CLIC du Douaisis est un service gratuit dont la mission est : ACCUEILLIR – ÉCOUTER – INFORMER – ORIENTER – ACCOMPAGNER les personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

Permanence unique : le samedi matin de **9 H à 12 h**.

248, Avenue Roger Salengro - 59 450 SIN-LE- NOBLE – TEL : **03 27 90 16 74**

www. Clic-douaisis.fr - courriel: nathalie.fenain@fondationpartageetvie.org

Site du Val de Sensée (mairie annexe)

1 A, avenue de la gare – 59151 – ARLEUX – TEL : **03 27 92 87 45**

Du lundi au vendredi **de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30**

courriel : cliv.valdelasensee@orange.fr

« Agriculture- signature de la charte départementale de bon voisinage »

« Ce lundi 9 décembre 2019, Nicolas Ventre, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, Marie-Sophie Lesne, vice-présidente de la Région Hauts-de-France chargée de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Bioéconomie, vice-présidente de l'association des Maires du Nord, Jean-René Lecerf, président du Département du Nord, Patrick Valois, vice-président du Département du Nord en charge de la Ruralité et de l'Environnement, Christian Durlin, président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, et Luc Waymel, président de l'association des Maires ruraux du Nord, ont procédé à la signature de la charte départementale de bon voisinage dans les salons du conseil départemental.

Le Département du Nord, la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France, l'association des Maires du Nord et l'association des Maires ruraux du Nord, avec le soutien de la Préfecture de Région, s'engagent dans une démarche commune basée sur le « bien-vivre ensemble » en signant une charte de bon voisinage.

Cette charte vise à renouer le dialogue entre agriculteurs et particuliers, à fixer le cadre réglementaire sur l'utilisation des produits de protection des plantes, à s'engager au-delà de la réglementation en matière de protection des lieux habités, à accompagner le monde agricole dans la transition agroécologique et à organiser l'entente collective entre agriculteurs, riverains, élus, et organismes professionnels.

Il s'agit d'un engagement fort de l'ensemble des partenaires pour travailler en bonne intelligence vers un développement harmonieux des territoires. Avec 6 750 exploitations agricoles et près de 350 000 hectares de surfaces cultivées, le département du Nord est définitivement une terre d'excellence de l'agriculture française.

Secteur économique majeur, l'agriculture mobilise dans le Nord près de 57 000 emplois directs et indirects, soit près de 6% de l'emploi global. Les signataires, poursuivent par cette charte une politique volontariste en faveur du monde agricole, pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

Nicolas Ventre a rappelé que l'ambition de cette charte est d'« organiser les bonnes pratiques et d'accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires » notamment par le financement de projets visant à protéger la population ou à utiliser des méthodes alternatives telles que l'agroécologie. L'objectif étant « d'assurer un haut niveau de protection tant pour les applicateurs que pour les riverains et les consommateurs ». www.nord.gouv.fr/actualités

Bientôt un label HVE (Haute Valeur Environnementale) pour valoriser les productions agricoles volontaires pour diminuer leur impact environnemental.

Le 19 décembre, le Conseil Communautaire de Douaisis Agglo a pris une délibération pour signer une convention de partenariat entre DOUAISIS AGGLO, Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Centre Régional de Ressources Génétiques et A Pro Bio pour la réalisation d'un diagnostic de territoire : comment développer les produits durables et de qualité sur le territoire du Douaisis.



La certification Haute Valeur Environnementale (HVE) permet aux producteurs volontaires de diminuer leur impact environnemental selon 4 axes : la biodiversité, la stratégie des produits phytosanitaires, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

Une feuille de route sera établie pour développer les produits durables et de qualité selon la loi EGalim. Les différentes filières seront étudiées notamment celle de l'élevage et de la viande. Les différents partenaires proposés sont complémentaires. L'action sera cohérente et dans la continuité des dynamiques existantes.



VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019 REMPOISSONNEMENT DE LA « Petite Sensée ».

31 kg de gardons et 200 kg de carpes ont été répartis à trois endroits différents dans ce cours d'eau, rue de l'abreuvoir. Une subvention de 800 € du département du Nord avait été allouée en 2019 à l'association de pêche « au coup », « la Gaule Férimoise ». Des remerciements ont été adressés à Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller Départemental, au cours de la dernière Assemblée Générale de cette Association.

INFO JEUNES
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
11/16 ANS
SEJOUR A LA NEIGE



Du 15 au 22 FEVRIER 2020

DESTINATION ABONDANCE en HAUTE SAVOIE

15 Places - 2 Programmes - Participation des familles 320€

A télécharger la fiche d'inscription et découvrir la fiche séjour sur ferin.fr

Réunion d'information le 18 décembre à 18h salle du chaudron

Il reste 6 places disponibles

Ode à la prévention

*« Aujourd'hui, pour raison de santé et fatigués,
Lors de leur dernière assemblée,
ils vont démissionner.*

*Qui ? Mais ces dix hommes de jaune, habillés,
Que vous rencontrez aux différentes festivités.*

*Onze novembre, huit mai, si vous défilez,
devant gyrophare et derrière, rampe allumés
par tous les temps, vous étiez protégés.*

*Le treize juillet, dans la nuit étoilée,
lampions à la main, vos enfants étaient protégés.*

*A la fête du chaudron, cabanes, ils montaient,
pour que vous puissiez vous amuser.*

*A la brocante, barrières, ils mettaient,
pour facilement vous garer,
sans la route bouchonnée.*

*Aux entrées, debout toute la journée,
les inscriptions vérifiaient.*

*Pour leur dernière réunion, s'il vous plaît,
Levez-vous et applaudissez les.*

(Geneviève FRANÇOIS)

Une association qui manquera !

« La Prévention Férinoise », association créée en 2001 a été dissoute lors de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 14 décembre 2019.

Antonio ROCAMORA, président a remercié les membres du bureau et les adhérents pour leur fidélité et leur investissement au service des manifestations communales. Il a également rappelé l'histoire de l'association, créée en 2001 par M. Henri DAZIN

